

PROGRAMME

AU CŒUR DE LA DÉFENSE PÉNALE INTERNATIONALE : DE L'ENQUÊTE AU PROCÈS, LES CLEFS DE LA PRATIQUE

Lundi 28 septembre : 9h00 - 18h00

Mardi 29 septembre : 9h00 - 18h00

Mercredi 30 septembre : 9h00 - 19h00

Formation en présentiel : 180 boulevard Haussmann 75008 Paris



PROGRAMME

AU CŒUR DE LA DÉFENSE PÉNALE INTERNATIONALE : DE L'ENQUÊTE AU PROCÈS, LES CLEFS DE LA PRATIQUE

LUNDI 28 SEPTEMBRE

09H00 – ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 – 10h00 Discours de bienvenue

- Mylène Dimitri, présidente du Comité de formation de l'ABCPI, avocate au barreau du Québec et devant la Cour pénale internationale
- Laurence Roques, représentante du Conseil national des barreaux

10h00 – 12h15 1. L'éthique, la déontologie et la procédure disciplinaire

- Philippe Larochelle, avocat au barreau de Montréal et devant la Cour pénale internationale
- Vincent Asselineau, avocat

12H15 – 13H45 PAUSE DÉJEUNER

13h45 – 15h30 2. Défendre au stade préliminaire de la procédure

Séminaire de travail 1 – L'avant-procès : les enquêtes de la défense

- Catherine Mabilie, avocate au barreau de Paris et devant la Cour pénale internationale
- Anta Guissé, avocate au barreau de Paris et devant la Cour pénale internationale

15H30 – 16H00 PAUSE CAFÉ

16h00 – 17h00 Les droits fondamentaux de la défense et leur respect à la CPI

- Sandrine de Sena, avocate au barreau de Paris et devant la Cour pénale internationale
- Françoise Mathe, avocate au barreau de Toulouse et devant la Cour pénale internationale

17h00 – 18h00 L'après-procès : qu'arrive-t-il aux condamnés et aux acquittés ?

- Philippe Larochelle, avocat au barreau du Québec et devant la Cour pénale internationale
- Damien Scalia, professeur à l'ULB

MARDI 29 SEPTEMBRE

9h00 – 10h00 3. Interroger les témoins

Séminaire de travail 1 – Les différentes étapes de la procédure à travers le dossier fictif Ostravia

- Anouk Julien, avocate au barreau de Montréal et assistante-conseil devant la Cour pénale internationale

10h00 – 12h15 Le procès

Le contre-interrogatoire en pratique
Exercices pratiques par les participants, qui joueront les rôles attribués dans le dossier fictif.

- Vincent Courcelle-Labrousse, avocat au barreau de Paris et devant la Cour pénale internationale
- Philippe Larochelle, avocats au barreau de Montréal et devant la Cour pénale internationale
- Mylène Dimitri, avocats au barreau de Montréal et devant la Cour pénale internationale
- Anta Guissé, avocate au barreau de Paris et devant la Cour pénale internationale
- Anne-Marie Drouin, avocate au Barreau de Montréal

Témoins du cas fictif : Anouk Julien, Audrey Mateo et Anne-Marie Drouin

12H15 – 13H30 PAUSE DÉJEUNER

13h30 – 14h00 Les enjeux actuels et l'avenir de la CPI et de la justice pénale internationale

- Bruno Cotte, Président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation, ancien président de chambre de jugement à la Cour pénale internationale

14h00 – 16h00 Le procès

le contre-interrogatoire en pratique
Exercices pratiques par les participants avec des témoins volontaires jouant les rôles attribués dans le dossier fictif.

16H00 – 16H30 PAUSE CAFÉ

16h30 – 18h00 Le procès

Le contre-interrogatoire en pratique
Exercices pratiques par les participants jouant les rôles attribués dans le dossier fictif.
Retour.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

9h00 – 10h30 Séminaire de travail 2 – Le déroulement du procès devant la CPI et présentation

- Audrey Mateo, ABCPI, conseil devant la Cour pénale internationale

10H30 – 11H00 PAUSE CAFÉ

11h00 – 12h00 1. Représenter les victimes à la CPI

Protection et représentation des victimes au stade du procès et pendant les réparations- Différences avec la pratique en France

- Jeanne Sulzer, avocate au barreau de Paris et devant la Cour pénale internationale
- Elise Le Gall, avocate au barreau de Paris et devant la Cour pénale internationale retour d'expérience

12H00 – 13H00 PAUSE DÉJEUNER

13h00 – 14h30 2. Manager une équipe

Construire une équipe de défense ou une équipe de représentants légaux des victimes : retour d'expérience.

Nomination dans une affaire; gestion du client; défis linguistiques; temps d'enquête; gestion des enquêteurs sur le terrain; relations avec les parties, les participants et le juge.

- Catherine Mabilie, avocate au barreau de Paris et devant la Cour pénale internationale
- Françoise Mathe, avocate au barreau de Toulouse et devant la Cour pénale internationale

14H30 – 14H45 PAUSE CAFÉ

14h45 – 16h00 3. La préparation du procès pénal à la Cour pénale internationale

S.E. Nicolas Guillou, président de chambre à la Cour pénale internationale.

1. L'enquête et la phase préliminaire : du mandat d'arrêt jusqu'à la confirmation des charges.
2. La preuve.

16h00 – 16h30 Discours de clôture

Cocktail de clôture et remise des certificats d'assiduité

- Julie Couturier, présidente du CNB
- Philippe Larochelle, avocat au barreau de Montréal et devant la Cour pénale internationale
- Laurence Roques, représentante du CNB